



# A.P.S.

## AGENT DE PRÉVENTION & DE SÉCURITÉ

### CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP, TITRE RNCP



175 h - 25 jours +  
1 jour d'examen



4 à 12 personnes



- Connaissance de la langue française : compréhension du langage nécessaire à l'exercice de l'activité, capacité à effectuer un compte rendu

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la certification professionnelle obligatoire pour exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage, définies par le Code de la Sécurité Intérieure, ainsi que le décret 2005-1122 et son arrêté du 27 juin 2017 concernant le programme de formation du CQP APS.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- Module Secourisme
- Module environnement juridique
- Module gestion des conflits (complément avec le tronc commun)
- Module stratégique (complément avec le tronc commun)
- Module prévention des risques d'incendie
- Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- Module sensibilisation aux Risques terroristes
- Module professionnel
- Module Palpation de sécurité et inspection des bagages
- Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- Module gestion des risques
- Module événementiel spécifique
- Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- Module industriel spécifique

#### ÉVALUATION

- Épreuve module SST
- Théorie : QCU (Questionnaires à choix unique) : 98 questions
- Pratique : 2 Évaluations - l'une portant sur une mise en situation pratique (ronde ou mission statique) et l'autre lors d'une permanence au poste central de sécurité.

Avertissement : Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, afin de maintenir sa qualification et pouvoir exercer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie.

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES - MAC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir et actualiser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de prévention et de sécurité
- Permettre le renouvellement de sa carte professionnelle

## CONTENU DE LA FORMATION

### GESTES ÉLÉMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS (SI NÉCESSAIRE)

- Retour d'expérience
- Cadre juridique du SST
- Comment appliquer ses compétences de SST au service de la prévention
- Révision des gestes techniques existants et apprentissage de nouveaux gestes

### CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

### COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage

### COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES : PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi et protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « Tactique »
- Alerter les secours

## ÉVALUATION

- Évaluation théorique et pratique
- Après avis favorable, attestation remise au participant



**31h - 4 jours ou  
24h - 3 jours**  
si titulaire d'une  
formation valide de  
Sauveteur Secouriste  
du Travail (SST)



**4 à 12 personnes**



- Être en possession d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- Entretien préalable avec test de 10 questions à réponse courte
- Être titulaire d'une attestation de secourisme